

## MASTER 1 NOTARIAT OU PATRIMOINE

Par **Labella**, le **15/05/2019** à **21:12**

Bonsoir à tous,

Je viens ici afin d'être renseigné par rapport aux Masters.

La faculté de droit de strasbourg propose un Master 1 notariat et dans le même domaine un Master 1 Droit du patrimoine.

La où je suis un peu perdue/hésitante, c'est que je ne sais pas si prendre le M1 notariat pour faire un M2 notariat est un choix judicieux dans la mesure où je ne compte pas postuler que dans des M2 notariat car ils sont très sélectif et de ce fait je me demande si faire un M1 patrimoine me permet tout autant d'aller en M2 notariat dans la faculté de Strasbourg? Est-ce que la faculté de Strasbourg privilégie les élèves de M1 Notariat au M1 Patrimoine pour son M2 Notariat? Faire un M1 notariat et postuler en M2 ingénierie juridique et fiscal du patrimoine est-ce pénalisant?

Plus encore, la faculté de Strasbourg est-elle très sélective?

D'ailleurs d'autres facultés ne proposent pas de M1 notariat mais seulement un M1 patrimoine pour le parcours notariat.

Merci de m'éclairer et bonne soirée à tous

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/05/2019** à **07:56**

Bonjour

Pour avoir la réponse à vos questions, il faut contacter le directeur ou la directrice du M2 notariat.

C'est lui ou elle qui sera le/la mieux placé(e) pour vous répondre.

Par **Labella**, le **16/05/2019** à **09:58**

Merci pour votre réponse.